



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ACDFL publie des règles de conception pour les emballages de plastique des fruits et légumes

Le 25 octobre 2022 (Ottawa, Ontario) – L'ACDFL est ravie de publier neuf règles de conception pour les emballages de plastique personnalisées pour le secteur des fruits et légumes frais. Les membres du secteur sont encouragés à envisager de les incorporer dans leurs pratiques commerciales.

L'ACDFL soutient activement les initiatives qui visent à réduire les déchets plastiques, à augmenter le recyclage et à assurer la transition vers une économie circulaire pour les plastiques au Canada.

En 2019, l'ACDFL a créé un groupe de travail sur les emballages plastiques afin de définir une voie à suivre pour aborder l'utilisation des plastiques dans le secteur des fruits et légumes. L'Association est également partenaire du Pacte canadien sur les plastiques (PCP), une organisation qui s'attaque aux déchets plastiques et à la pollution.

Avec le soutien de ses partenaires, dont l'ACDFL, le PCP a publié en 2021 des règles d'or de conception pour les emballages plastiques, qui ont servi de cadre aux règles de l'ACDFL sur les emballages plastiques de fruits et légumes.

« Composer avec le processus d'élaboration d'emballages durables peut être difficile, affirme Ron Lemaire, président de l'ACDFL. Ce nouvel outil a justement été développé pour permettre aux entreprises de fruits et légumes de notre chaîne d'approvisionnement de prendre des décisions adaptées à leurs activités. »

Les règles de l'ACDFL visent à fournir au secteur des fruits et légumes frais des conseils pour réduire les impacts environnementaux de l'emballage primaire et interentreprises des fruits et légumes. Ces règles seront mises à jour régulièrement et leur application est volontaire.

Visitez le site Web de l'ACDFL pour en apprendre davantage sur les [neuf règles de conception pour les emballages de plastique des fruits et légumes](#).

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec :

Micken Kokonya

Gestionnaire, Communications et études de marché

Association canadienne de la distribution de fruits et légumes

Téléphone : 613-226-4187, poste 225 | Cellulaire : 613-878-3312

Courriel : mkokonya@cpma.ca

À propos de l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes



L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL), dont le siège social se trouve à Ottawa, en Ontario, est un organisme à but non lucratif qui représente des membres aux horizons divers provenant de tous les segments de la chaîne d'approvisionnement dans le secteur des fruits et légumes frais au Canada et qui est responsable de 90 % des ventes de fruits et légumes au pays. L'ACDFL a la chance de représenter un secteur qui est à la fois un moteur économique important pour les communautés et un facteur d'amélioration de la santé et de la productivité de la population canadienne.